**AVIS D’APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE**

**MAPA**

**IDENTIFICATION DE L’ACHETEUR**

Office de Tourisme de Roquebrune-sur-Argens - Roquebrune-sur-Argens – 83520.

SIRET : 83044707400014

**COMMUNICATION**

Moyens d’accès aux documents de la consultation : Lien URL vers les documents de la consultation : <https://ville-roquebrune-argens.e-marchespublics.com>

Mise à disposition du dossier de consultation : Le DCE est sur le profil d’acheteur

**PROCEDURE**

Type : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation (Aptitude à exercer l’activité professionnelle - Capacité économique et financière - Capacités techniques et professionnelles) : Voir le règlement de la consultation.

**Attention :** le candidat doit fournir **toute attestation / autorisation / agrément délivré par un organisme habilité type Ministère des Transports en cours de validité pour la période d’exécution du marché relatif pour l’exercice de la profession de transport de personnes (AGR TR)**.

**DATE ET HEURE LIMITE DE RECEPTION DES PLIS : 5 juin 2024 A 12 H 00**

Possibilité d’attribution sans négociation : Oui

Variantes : Les variantes ne sont pas autorisées.

Critères d’attribution - pondération : 1/ Prix (50%) - 2/ Valeur technique (30%) - 3/ Valeur environnementale (20%)

**IDENTIFICATION DU MARCHE**

Intitulé : **TRANSPORTS TOURISTIQUES 2024 : LOCATION D’UN SSV A LA BOUVERIE**

Description succincte du marché : Location d’un SSV avec chauffeur, véhicule de type SSV électrique, 4 roues motrices, pour satisfaire le transport gratuit de 8 personnes + le chauffeur (9 places en tout), pour la période allant du 3 juillet 2024 au 06 septembre 2024. Voir les fréquences au CCTP.

Lieu principal d’exécution du marché : Roquebrune-sur-Argens.

Durée du marché : Du 3 juillet 2024, ou de la notification si elle est postérieure à cette date, au 6 septembre 2024 inclus. Le marché n’est pas reconductible.

**INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

\*Sélection des candidatures : En application des articles L2141-1 à L2142-5, R2142-1 et R2143-3 du CCP, sera retenue la candidature qui est recevable au regard des articles R2143-3 à R2144-3 du CCP ; présente des capacités financières, techniques et professionnelles suffisantes ; est accompagnée des pièces réclamées au titre de l’article R2143-3 du CCP.

\*Remise des offres par voie électronique : Voir les conditions générales de la plateforme

\*Modalités de financement et de paiement : Le règlement des dépenses se fera par virement bancaire (Mandat administratif) – Délai de paiement : 30 jours calendaires – Avance non prévue – Budget de l’Etablissement.

\*Demande de renseignements : Voir les coordonnées dans le règlement de la consultation

**Date d’envoi du présent avis : 15 MAI 2024.**

La Directrice de l’Office de Tourisme,

**Séverine ROGER**